

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS412

présenté par

Mme Bregeon, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 10

I. – À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« la trajectoire »

les mots :

« les objectifs ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« mentionnée »

les mots :

« mentionnés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel